

## Agriculture | 5ème concours d'AgriNove : inscription ouverte !



**Mettre en avant les innovations situées en amont de l'agriculture et favoriser la création et le développement d'entreprises au caractère innovant. Tels sont les objectifs du concours « Innovations pour l'Agriculture » porté par la technopole AgriNove. Les inscriptions sont ouvertes depuis le mardi 6 novembre dernier jusqu'au dimanche 31 mars prochain pour la 5ème édition...**

Si lors de la première édition du concours d'AgriNove, en 2014-2015, les organisateurs ne dénombreaient que 63 pré-inscriptions, l'an dernier, 111 candidatures étaient dénombrées.

« Grâce à ce concours national, nous sommes désormais identifiés comme un acteur de l'innovation agricole », souligne Hubert Cazalis, directeur de la technopole AgriNove. Et de poursuivre, « nous sommes au cœur d'un flux de porteurs de projet et de créateurs d'entreprise, au-travers des nombreux dossiers que nous expertisons chaque année. Et, nous allons pouvoir ainsi accueillir dès l'été prochain dans notre pépinière certains de nos lauréats, qui ne nous auraient peut-être pas connus autrement ». **Un concours, des réseaux** Parmi ces lauréats figure Vincent Vidal. Il a remporté le 2<sup>ème</sup> prix de l'édition 2016-2017, pour son projet SYHA qui vise à développer un robot d'effeuillage et de récolte de tomate grappe en serre. Ce système permet de détecter les grappes mûres et de déterminer le positionnement d'un bras robotisé, muni d'un outil, afin de couper la grappe et de récupérer le produit. « J'ai tenté une première fois ma chance en 2015. A l'époque, le jury m'avait reproché le fait que mon projet n'était pas assez abouti. Pour faire mûrir mes idées, Hubert Cazalis et François Paolini m'ont fait rencontrer des agriculteurs et des acteurs du milieu agricole aquitain et notamment le directeur de Rougeline Gilles Bertrandias. Grâce à cette relation privilégiée j'ai appris les attentes et besoins du terrain, ainsi que leurs perceptions de la robotisation des machines agricoles. » **« Un concours qui gagne à être**

**connu ! »** Ne s'avouant pas vaincu, bien au contraire, l'année d'après, Vincent Vidal retenta donc sa chance pour remporter cette fois-ci le deuxième prix de ce concours et en empochant par la même occasion la coquette somme de 10 000 €. « Ce prix a permis de donner un véritable coup de booste à mon projet ! Ce concours gagne à être connu car c'est l'un des rares à allier innovation et agriculture. Et il permet d'acquiescer un véritable réseau de professionnels du secteur. » Aujourd'hui, SYHA est encore dans sa phase de R&D « ce qui est tout à fait normal pour la mise au point d'un robot. Un prototype est en essai dans des serres agricoles afin d'améliorer ses performances ». **Un concours, trois prix** Comme chaque année, le jury de ce concours délivrera en juin prochain lors du salon de l'agriculture de Bordeaux, trois prix d'une valeur de 30 000 € (1er prix), 20 000 € (2e prix)

et 10 000 € (3e prix). Chaque prix comportera une dotation financière fixe représentant 50 % du montant total du prix (soit 15 000 € pour le 1er prix, 10 000 € pour le 2e et 5 000 € pour le 3ème) ainsi qu'une dotation d'une valeur équivalente, mais fournie en prestation de services, si le porteur de projet primé s'installe dans les 3 ans dans la nouvelle zone d'activité économique « Agrinove ». Si les dossiers de candidature le permettent le jury pourra également décerner des citations (trois au maximum). Ces citations seront dotées d'une valeur de 5 000 €, fournie en prestation de services, si le porteur de projet primé s'installe dans les 3 ans dans la nouvelle zone d'activité économique « Agrinove ». La dotation en prestation de services peut inclure par exemple : le loyer, du conseil technique, juridique et informatique, une mise en relation avec des investisseurs, de l'aide aux travaux de construction, d'installation ou d'aménagement, etc.

Alors si vous êtes porteur d'un projet en innovation agricole, n'hésitez plus ! Participez au concours national « Innovations pour l'Agriculture » jusqu'au 31 mars prochain en retirant votre bulletin d'inscription sur le site internet [www.agrinove-technopole.com](http://www.agrinove-technopole.com) ou en demandant des informations au 05 53 97 71 53 ou à [contact@agrinove-technopole.com](mailto:contact@agrinove-technopole.com)



Sybille Rousseau

*Crédit Photo : Reussir*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 05/01/2019*  
*[Url de cet article](#)*